

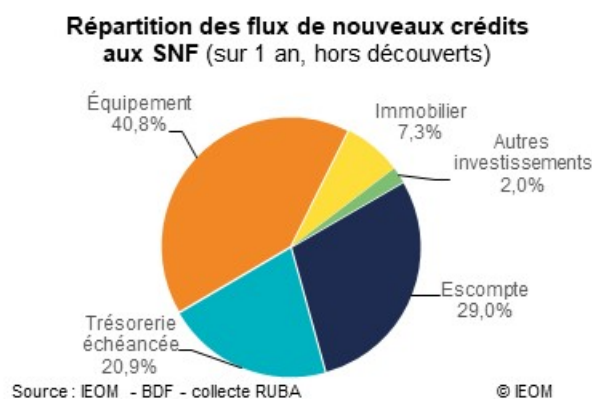
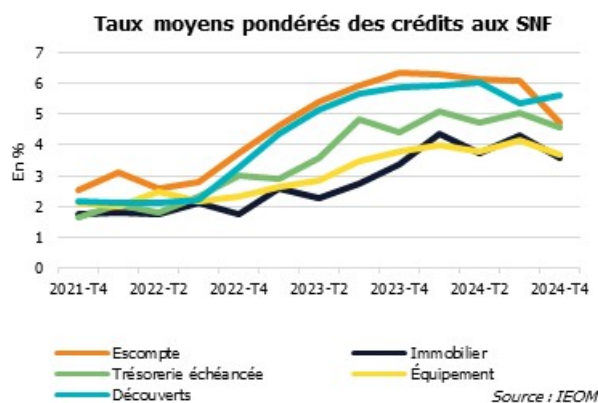
CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux entreprises Polynésie française 4^e trimestre 2024

Baisse des taux moyens de crédits, sauf pour le découvert

- Au dernier trimestre 2024, le taux moyen des **découverts** se renforce de 25 points de base (pb) sur trois mois, à 5,63 %.
- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** diminue à 4,55 %, soit -47 pb. Ils se négocient en moyenne pour un montant de 14,4 millions XPF (+41 % sur trois mois) et sur une durée de 4,8 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** se contracte de 45 pb sur le trimestre pour s'établir à 3,69 %. Leur montant moyen est en hausse de 46 % sur trois mois, à 80 millions XPF, amorti sur une durée moyenne de 11,2 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** du trimestre repose sur un nombre restreint d'observations (30). Il recule de 76 pb à 3,56 %. Exclusivement à taux fixe, ils s'élèvent en moyenne à 34,4 millions XPF (-57 %) et courent sur une durée moyenne de 22 ans.
- Les taux pratiqués en Polynésie française se révèlent plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie et en France entière sur le dernier trimestre 2024.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française

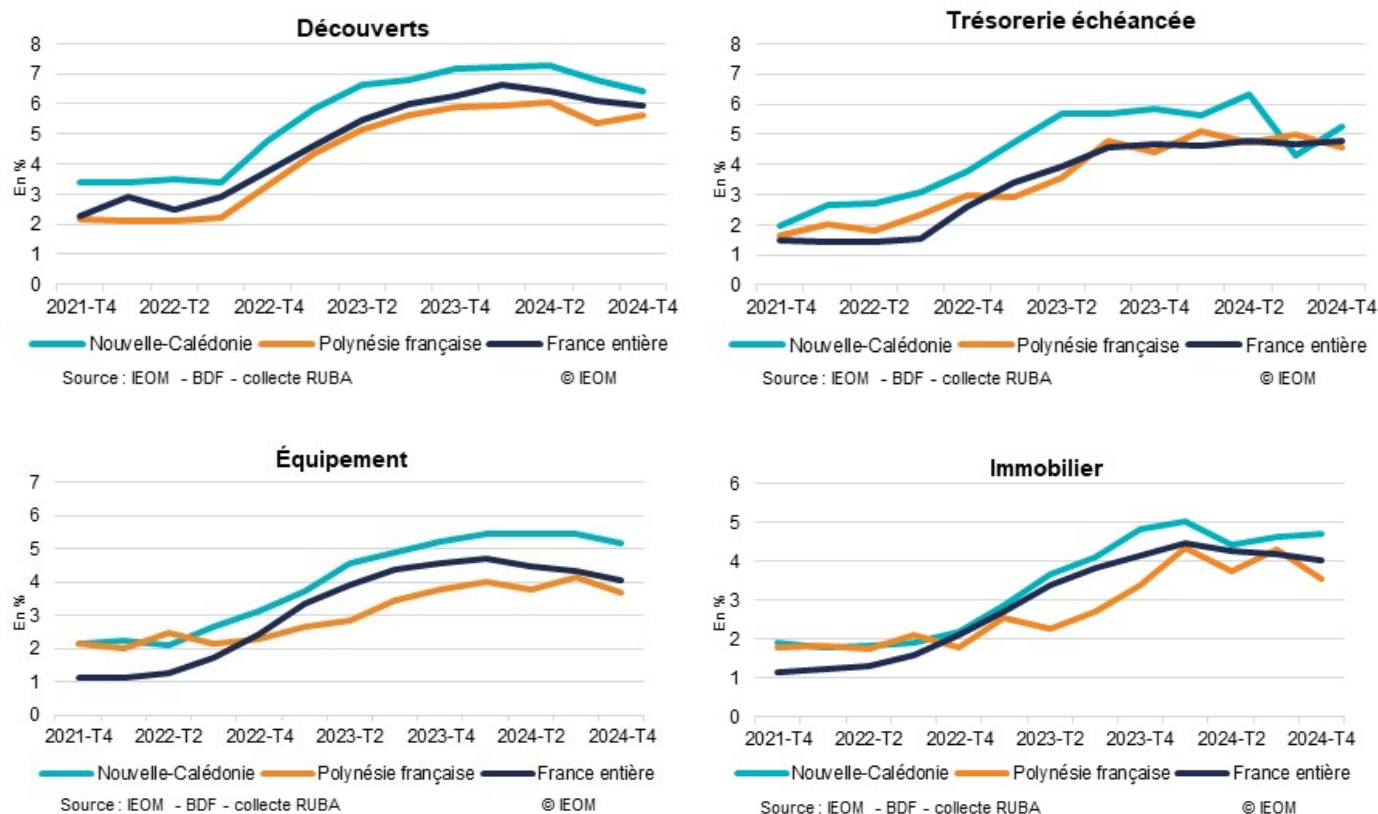


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au 2024-T4		Taux moyen pondéré (en %) au 2024-T3		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone
Découverts	5,63	5,94	5,38	6,13	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	4,55	4,79	5,02	4,68	58	24	34	16	5,44	4,93
Équipement	3,69	4,06	4,14	4,33	134	115	97	78	4,15	3,95
Immobilier	3,56*	4,01	4,32	4,19	264	190	100	87	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

Source : IEOM, BDF, Collecte RUBA

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Méthodologie

La collecte est réalisée auprès des établissements bancaires et des sociétés financières exerçant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE) correspondant à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : T. BELTRAND ■ Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

■ Éditeur: IEOM